

Arrêté du 12 Jomada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 28 Jomada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 fixant la composition et le fonctionnement de la commission d'homologation.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi n° 08-04 du 15 Moharram 1429 correspondant au 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale ;

Vu la loi n° 15-13 du 28 Ramadhan 1436 correspondant au 15 juillet 2015 relative aux activités et au marché du livre ;

Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 94-265 du 29 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 6 septembre 1994 fixant les attributions du ministre de l'éducation nationale ;

Vu le décret exécutif n° 16-151 du 16 Chaâbane 1437 correspondant au 23 mai 2016 portant transformation de l'institut national de recherche en éducation en établissement public à caractère scientifique et technologique ;

Vu le décret exécutif n° 17-330 du 26 Safar 1439 correspondant au 15 novembre 2017 fixant les modalités et les conditions d'obtention d'agrément et d'homologation des moyens et supports pédagogiques, notamment son article 23 ;

Vu l'arrêté interministériel du 30 Rajab 1438 correspondant au 27 avril 2017 fixant l'organisation interne de l'institut national de recherche en éducation ;

Vu l'arrêté du 28 Jomada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 fixant la composition et le fonctionnement de la commission d'homologation ;

Arrête :

Article 1er. — Le présent arrêté a pour objet de modifier certaines dispositions de l'arrêté du 28 Jomada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 fixant la composition et le fonctionnement de la commission d'homologation.

Art. 2. — Les dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 28 Jomada Ethania 1440 correspondant au 5 mars 2019 susvisé, sont modifiées et rédigées comme suit :

« Art. 3. — La commission est composée des membres suivants :

Mmes. et MM. :

— Radia Bernaoui, professeure, directrice de l'institut national de recherche en éducation, présidente ;

— Zahra Touil, inspectrice d'éducation nationale, sciences de la nature et de la vie, membre ;

— Kaddour Belabbes, inspecteur d'enseignement primaire, langue arabe, membre ;

— Khadidja El Hafaia, experte, langue anglaise, membre ;

— Tayeb Salmane, inspecteur d'éducation nationale, génie électrique, membre ;

— Hidayat Zakia Bendimrad, inspectrice d'enseignement primaire, langue française, membre ;

— Fatma Zohra Ali Pacha, maître de conférences, classe « B », bibliothéconomie, membre ;

— Mohamed Badaoui, expert, sociologie de l'information, membre ;

— Ali Boufrouche, inspecteur d'enseignement primaire, langue amazighe, membre ;

— Nassereddine Draï, inspecteur d'éducation nationale, mathématiques, membre ;

— Said Farhi, inspecteur d'éducation nationale, langue Arabe, membre ;

— Amar Belhadia, professeur, langue anglaise, membre ;

— Mohamed Cherif Benaziez, inspecteur d'éducation nationale, langue anglaise, membre ;

— Amina Chahed, maître de conférences classe « A », biologie, membre ;

— Lakhdar Benaïssa, maître de conférences classe « B », mathématiques, membre ;

— Ben Amer Bouanani, inspecteur d'enseignement primaire, mathématiques, membre ;

— Ouardia Anseur, experte, sciences de l'information et de la communication, membre ;

— Khellaf Bara, inspecteur d'éducation nationale, langue française, membre ;

— Ahcen Bensaid, inspecteur d'éducation nationale, sciences physiques, membre ;

— Fouzia Amireche, maître de conférences classe « A », physique-chimie, membre ;

— Sid Ahmed Ben Naamani, professeur, sciences sociales, membre ;

— Louisa Salmi, maître de recherche, classe « B », sciences de l'éducation et technologie éducative, membre ;

— Zahia Mezaoui, experte, langues (arabe- français- anglais-espagnol), membre ;

— Tidjani Abessa, inspectrice d'éducation nationale, éducation physique et sportive, membre ;

— Yazid Amara, inspecteur d'éducation nationale, éducation artistique, membre ;

— Ahmed Boubakeur, professeur, électrotechnique, membre ;

— Keltouma Nouri, professeure, télécommunications, membre ;

— Ramdane Boudjenah, professeur, sciences artistiques, membre ;

- Chafia Abada, inspectrice d'éducation nationale, langue espagnole, membre ;
- Mustapha Medjahdi, directeur de recherche, sciences sociales, membre ;
- Sebti Hedibel, maître de conférences classe « A », sciences islamiques, membre ;
- Abdelaziz Brahimi, inspecteur d'éducation nationale, génie civil, membre ;
- Mohamed Bereka, inspecteur d'éducation nationale, génie mécanique, membre ;
- Omar Elmokretar, inspecteur d'éducation nationale, langue allemande, membre ;
- Lahouari Hennous, inspecteur d'éducation nationale, langue espagnole, membre ;
- Madani Boulachab, inspecteur d'éducation nationale, histoire-géographie, membre ;
- Lahlou Azzeradj, inspecteur d'éducation nationale, langue française, membre ;
- Mustapha Bourkhis, professeur, langue française, membre ».

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020.

Mohamed OUADJAOUT.



Arrêté du 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'éducation nationale.

Par arrêté du 12 Joumada El Oula 1442 correspondant au 27 décembre 2020 et en application des dispositions de l'article 4 du décret exécutif n° 99-243 du 21 Rajab 1420 correspondant au 31 octobre 1999 fixant l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels permanents de la recherche scientifique et du développement technologique, la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'éducation nationale, est fixée comme suit :

1) Au titre de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale :

Mmes. et MM. :

- Boubakar Seddik Bouazza, professeur, secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, président ;

- Kacem Djehlane, directeur de l'enseignement primaire, membre ;
- Mohamed Boudiaf, directeur de l'enseignement moyen, membre ;
- Malika Brahmi, directrice de l'enseignement secondaire général et technologique, membre ;
- Samia Mezaib, directrice de la coopération et des relations internationales, membre ;
- Abba Mahmoudi, directeur des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective, membre ;
- Ghalem Amara, directeur des systèmes d'information, membre ;
- Sonia Bekhouche, directrice de la formation, membre ;
- Nadia Akka, chargée d'études et de synthèse, membre.

2) Au titre des établissements publics et organismes relevant du secteur :

Mme. et MM. :

- Radia Bernaoui, directrice de l'institut national de recherche en éducation, membre ;
- Mustapha Medjahdi, directeur de l'observatoire national de l'éducation et de la formation, membre ;
- Mohammed Bouaziz, directeur de l'office national d'enseignement et de formation à distance, membre ;
- Ismail Ilmane, secrétaire général du conseil national des programmes, membre.

3) Au titre des personnalités choisies pour leurs compétences scientifiques :

Mme. et MM. :

- Mohamed Tahar Talbi, maître de conférences classe « A » à l'école normale supérieure de Kouba, membre ;
- Mohammed El Hadi Boutarene, professeur à l'école normale supérieure de Bouzaréah, membre ;
- Sid Ali Rayan, professeur à l'école normale supérieure de Kouba, membre ;
- Boufeldja Ghat, professeur à l'université d'Oran, membre ;
- Abdelhak Mensouri, professeur à l'université d'Oran, membre ;
- Mebarek Bahri, professeur à l'université de Biskra, membre ;
- Hacène Belbachir, directeur du centre de recherche sur l'information scientifique et technique, membre ;
- Abderrahmane Lakehal, représentant de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, membre ;
- Moundir Lassasi, directeur du centre de recherche en économie appliquée pour le développement, membre ;